

Communiqué de presse

10 juin 2017

TROIS TEMPS FORTS DU CONSEIL du 9 juin

- **RETOUR DURABLE DU KANDAHAR
DANS LA VALLEE** : opération lancée !

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2016** :
des résultats remarquables

- **TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU** :
une organisation pour préserver l'échelon communal

➤ **Programme d'investissements pour assurer la présence régulière et durable du site du Kandahar dans le calendrier mondial :**

Afin de garantir la restauration pérenne du site du Kandahar dans le calendrier des épreuves de coupe du monde de ski alpin, le conseil communautaire a dû élaborer et se positionner sur un programme d'investissement.

Les opérations portent de reconfiguration du site portent **principalement sur trois volets** :

- élargissement de la piste en partie basse pour pouvoir accueillir des épreuves de slalom parallèle en complément de celle de descente
- amélioration de la raquette d'arrivée
- augmentation de la capacité de production de neige de culture.

Le coût de réalisation de ce programme s'élève à **10 M d'euros HT**. Compte tenu de la notoriété du site et de la mobilisation des élus, **la recherche de partenaires a été très fructueuse** puisque l'autofinancement assuré par la CCVCMB ne devrait pas dépasser les 20% de ce budget prévisionnel, **soit 2 M d'euros**. Les partenaires sollicités sont en effet déjà prêts à assurer plus de 70% du financement : 3 M d'engagement pour le conseil régional, la même somme pour le conseil départemental et 1,2 M d'euros apportés par le CNDS.

Les financements complémentaires seront recherchés, notamment auprès de la Compagnie du Mont-Blanc, partenaire naturel de l'opération, pour parvenir au taux maximal de 80% de financement des partenaires.

Le débat a également permis de souligner **deux exigences fortes** :

- ce projet s'inscrit dans **un ancrage territorial fort** qui va bien au-delà du strict aspect événementiel et sportif

– ce projet est **un levier irremplaçable de notoriété** pour préserver l'attractivité hivernale de la vallée.

Conséquence de cet engagement : FFS et FIS ont d'ores et déjà inscrit le KANDAHAR au **calendrier de l'hiver 2020 : rendez-vous en février 2020 !**

Rapport présenté par Eric FOURNIER et Marie-Noëlle FLEURY.

Le projet est approuvé à la grande majorité des membres du conseil communautaire hormis trois votes contre et cinq abstentions.

➤ **COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : des résultats très solides**

Trois mois après la présentation du BP 2017, les élus sont confrontés à l'examen du compte administratif 2016.

A noter que l'année 2016 ayant été marquée par **des changements importants de périmètre** avec notamment l'intégration d'une cinquantaine d'agents des communes dans des services communs désormais directement gérés par la CCVC mais aussi l'intégration de l'opération EHPAD dans les comptes du budget intercommunal, certains chiffres bruts doivent être corrigés en tenant compte de cette évolution.

Malgré ces changements, l'orientation des comptes intercommunaux est particulièrement favorable avec :

– **un résultat excédentaire de 864 000 euros** pour le budget général, complété par de très significatifs excédents pour les budgets annexes, notamment celui des ordures ménagères et ceux de l'assainissement (régie et DSP).

– le maintien de **l'investissement réalisé à un niveau très convenable** : 4,5 M en 2016, à comparer avec un niveau de 3,5 M en 2015

– **une dette qui commence à régresser** (- 7% pour le budget principal, - 9% tous budgets – hors EHPAD), puisqu'aucun emprunt n'aura été souscrit en 2016, à comparer avec un emprunt de 4 M réalisé l'année précédente.

Il faut souligner que ces résultats très encourageants sont le fruit d'une gestion rigoureuse qui a permis de contenir les dépenses de fonctionnement pour **répondre au désengagement historique de l'Etat** (dotation réduite à 2 M en 2016, à comparer aux 3,5 M reçus en 2011, phénomène aggravé par le prélèvement exponentiel du FPIC).

Sans oublier, dans un tel contexte, **une stabilité notable de la fiscalité locale directe dont les taux sont restés inchangés entre 2013 et 2016.**

Dossier présenté par Yvonick PLAUD et approuvé à l'unanimité des élus.

➤ **Transfert de la compétence PLU : une charte de gouvernance adaptée**

Suite au transfert à l'échelon intercommunal de la compétence PLU intervenu fin mars 2017, les maires et les élus ont souhaité préserver l'échelon communal en élaborant une charte de gouvernance dédiée à ce dossier majeur : cette charte précise que **les communes restent en charge des procédures de révision des documents d'urbanisme** qui seront in fine validées par le conseil communautaire.

Une conférence des maires sera notamment réunie régulièrement pour **assurer le suivi des procédures de révision** des documents d'urbanisme à l'échelle des 4 communes.

Dossier présenté par Eric FOURNIER et adopté à l'unanimité des membres du conseil.